





SEJOUR SKI POUR ENFANTS DEBUTANTS ET CONFIRMES AGES DE 9 A 17 ANS



CONTAININES - MONTOOLE (74) du 12 au 19 avril 2008

Les ASCEE du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, et du Territoire de Belfort organisent un séjour de ski et de découverte de la Montagne pour les jeunes Ascéistes.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Pour participer à ce séjour, vous devez être :

- * âgé de 9 à 17 ans inclus
- * enfant d'agent du Ministère de l'Equipement
- * en possession de la carte ASCEE 2008 (Cotisation obligatoire pour les enfants extérieurs)

PRESTATIONS DU SEJOUR

- * Transport en bus .
- * Hébergement en pension complète dans le centre de vacances "L'AVENIERE".
- * Prêt du matériel de ski pour ceux qui le désirent (chaussures, skis et bâtons).
- * Forfaits des remontées mécaniques.
- * Cours de ski encadrés par des moniteurs diplômés ESF pour les débutants(avec passage de tests en fin de semaine et remise de diplôme et de médaille pour tous).
- Assurance "carte neige"
- Encadrement par des personnes diplômées BAFA, BAFD.
- * Animations extérieures et intérieures (découverte du milieu montagnard, visites diverses, soirées animées, sécurité routière, etc...)
- * Prêt du casque (port du casque obligatoire sauf dérogation parentale).

LE PRIX

Le prix du séjour est fixé en tenant compte du quotient familial et de toutes les subventions (Ministère, ASCEE 68, 90, 67).

Vous avez la possibilité d'utiliser les chèques vacances et les bons CAF.

Quotient Familial	PRIX DU SEJOUR
QF inférieur à 400€	280 €*
QF de 401€ à 460€	330 €*
QF de 461€ à 530€	360 €*
QF de 531€ à 610€	385 €*
QF de 611€ à 690€	395 €*
QF supérieur à 691€	410 €
Extérieur	495 €

^{*}Possibilité de percevoir une subvention FNASCEE

Une réduction de 30€ sera accordée aux familles inscrivant 2 enfants d'un même foyer, 75€ pour 3 enfants et 120€ pour 4 enfants.

Comment calculer votre Quotient Familial?

Le QF est calculé d'après les revenus annuels déclarés du foyer (<u>avant toutes déductions</u>) et auxquels s'ajoutent <u>tous les revenus annexes</u>.

<u>Exemple de calcul</u>:

pour une famille composée de 2 adultes + 2 enfants à charge ⇒ 4 parts

Revenus annuels 2006 déclarés
(avant toutes déductions et tous les revenus annexes).

Divisé par 12 mois

Prestations familiales mensuelles

TOTAL

2100€

TOTAL

2100€

/ 4 parts

Q.F. = 525€

Prix du séjour : 355€

Autres cas pour une famille composée de :

1 parent isolé + 1 enfant à charge ⇒ 3 parts

ou 1 parent + 1 concubin (addition des $\underline{2}$ revenus)+ 1 enfant \Rightarrow 3 parts

INSCRIPTIONS

Pour l'inscription, il vous sera demandé de compléter la fiche d'inscription ci-jointe que vous ferez parvenir <u>avant le 18 Janvier 2008</u> à :

DDE 67 SG / MG A l'attention de Patrice RUFFENACH BP 81005/F Strasbourg cedex

PAIEMENT

- * 60 € d'acompte par enfants, seront encaissés lorsque l'inscription sera définitive.
- * Le solde devra être réglé impérativement pour le 29 février 2008

Dans tous les cas, rédigez vos chèques à l'ordre de l' **ASCEE 67**

Paiement par chèques-vacances et bons CAF possibles avant le séjour.

Un dossier de demande de subvention de la Fédération Nationale des ASCEE (pour les QF inférieurs à 690€) vous sera communiqué ultérieurement afin que vous puissiez en faire la demande auprès du service social. Fin février, la note d'information N° 2 ainsi que les renseignements pratiques concernant le séjour (départ, trousseau, etc...) vous seront envoyés.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places, les priorités seront données aux familles ayant le plus petit Quotient Familial ainsi qu'aux enfants des agents du Ministère de l'Equipement

Les inscriptions des enfants extérieurs à la DDE sont possibles (la cotisation ASCEE 2008 est obligatoire). Une attestation de séjour peut être obtenue afin de percevoir une subvention extérieure.

Avant le 08 Février 2008, date butoir, si le nombre d'inscriptions est insuffisant, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ce séjour.

Pour le comité Les organisateurs du séjour

FICHE D'INSCRIPTION RENSEIGNEMENTS CONCERNANT à retourner <u>AU PLUS TARD POUR LE 18 JANVIER 2008</u> à : Patrice RUFFENACH DDE 67 - BP 81005/F Strasbourg cedex L'ENFANT NOM SEXE **PRENOM** DATE DE NAISSANCE Pointure des Taille de l'enfant chaussures de ville (hauteur) L'enfant a t-il déjà passé des tests ESF? Si oui précisez : Chamois or 1ère étoile □ Fléchette Flèche or 2ème étoile □ Etoile d'or □ Flèche argent□ Chamois argent□ 3ème étoile □ Flèche bronze□ Chamois bronze□ Chasse-neige □ Virage parallèle Si non, quel est son niveau? Débutant Skis L'enfant envisage-t-il d'apporter son propre matériel de ski? Chaussures RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE NOM - Prénom des parents ADRESSE Personnelle TOMICILE PROFESSIONNEL SERVICE DDE **EXTERIEUR** Situation de famille : Marié(e)□ Célibataire □ Veuf (ve) □ Divorcé(e) □ Concubinage □ Séparé(e) □ (sauf si vous êtes au quotient maximum ou extérieur) Montant des revenus déclarés en (avant deduction) 2006 : Nombre d'enfants à charge : N° carte A.S.C.E.E. N°S ÉCURITÉ SOCIALE Avez-vous une mutuelle? Laquelle : LIEU DE DÉPART ENVISAGÉ ? **S**TRASBOURG COLMAR MULHOUSE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE NOM Prénom Lien de parenté avec l'enfant Adresse TOMICILE 1 PROFESSIONNEL Fait à

PIECES A JOINDRE (sauf si vous êtes au quotient maximum ou extérieur)

- 1 photocopie de l'avis d'imposition de 2006
- 1 copie de la fiche de salaire
- 1 justificatif concernant le versement des prestations familiales de la CAF (ou copie fiche de salaire)

SIGNATURE

ACOMPTE A JOINDRE:60€ en chèque bancaire établi à l'ordre de ASCEE 67 ou Chèque Vacances.